

Cahier De La Recherche Africaine

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE : LETTRES, ARTS ET SCIENCES
HUMAINES

Année 2 - N°3 - Jan-2024

BP: 17004, Université Omar Bongo
Libreville (Gabon)
cra.uob@gmail.com
www.revue-cra.com

ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)



Tel : (+241) 077853540 / 066600380 /
(+33) 0647489781
gnkeditons.gab@gmail.com



Cahier De La Recherche Africaine

N° 3
Jan- 2024



ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)



N° 3 / Jan - 2024

Cahier De La Recherche Africaine

Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines



Nouveaux regards sur les dynamiques africaines

Revue indexée : Scientific Journal Impact Factor (SJIF)



CAHIER DE LA RECHERCHE AFRICAINE

**Revue Pluridisciplinaire
Lettres, Arts et Sciences Humaines**

Université Omar Bongo

Année 2 / Numéro 3 / Janvier 2024

ISSN : 2958-5805 (E)

2958-5813 (P)

**NOUVEAUX REGARDS
SUR LES DYNAMIQUES
AFRICAINES**



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Revue indexée

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>

Impact Factor : 3.083



MENTION LEGALE

La rédaction du *CRA* rappelle que les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses n'engagent que leurs auteur(e)s.

© Editions GNK Gabon 2024
Tel. (+241) 066600380/077853540 Libreville
gnkeditons.gab@gmail.com
ISSN : 2958-5805
Tous droits réservés pour tous les pays.
Toute modification interdite



Fortis Fortuna Adiuvat



Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines

ISSN : 2958-5805

Contacts :

cra.uob@gmail.com

www.revue-cra.com

Bp. 17004, Université Omar Bongo, Libreville - Gabon

DIRECTEUR DE PUBLICATION

NDOMBI-SOW Gaël, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

REDACTEUR EN CHEF

MAGNIMA-KAKASSA Arsène, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

SECRETARIAT

BISSIELO Gaël Samson, Université Omar Bongo

BIVEGHE BI NDONG Wilfried, Institut de Recherche en Sciences Humaines

DISSY DISSY Yves Romuald, Université Omar Bongo

KOUMBA ALIHONOU Gwladys, Ecole Normale Supérieure de Libreville

MASSALA MBINDZOUKOU Marius, Université Omar Bongo

MILEBOU NDJAVE Kelly Marlène, Université Omar Bongo

MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan, Université Omar Bongo

MOUTANGO Fabrice Anicet, Université Omar Bongo

MOUVONDO Epiphane, Université Omar Bongo

NDOMBI BOUNDZANGA Bertrand Dimitri, Université Omar Bongo

NDONG BEKA II Poliny, Université Omar Bongo

COMITE SCIENTIFIQUE

- **DIENE Babou**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Gaston Berger - Sénégal
- **FOTSING MANGOUA Robert**, Professeur Titulaire (Littérature), Université de Dschang - Cameroun
- **IDIATA Franck Daniel**, Professeur Titulaire (Linguistique), Université Omar Bongo - Gabon
- **LAMAH Daniel**, Professeur Titulaire (Géographie), Université de Kindia - Guinée
- **MADEBE Georice Berthin**, Directeur de Recherche (Sémiotique), Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH) de Libreville - Gabon
- **MAMADOU DINDE Diallo**, Professeur Titulaire (Histoire), Université de Kankan - Guinée
- **MBONDOBARI Sylvère**, Professeur des Universités (Littérature), Université Bordeaux Montaigne - France
- **MENGUE M'OYE Alexis**, Professeur Titulaire (Histoire), Université Omar Bongo - Gabon
- **MONGUI Pierre-Claver**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo - Gabon



- **N'GORAN David**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire
- **NDOMBET André-Wilson**, Professeur Titulaire, (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZINZI Pierre**, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Omar Bongo – Gabon
- **RENOMBO Steeve**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **TONDA Joseph**, Professeur Titulaire (Sociologie/Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **AKOMO ZOGHE S. Cyriaque**, Maître de Conférences (Civilisations hispano-africaines), Ecole Normale Supérieure de Libreville – Gabon
- **BIKOMA Florence**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **KONAN Richmond Alain**, Maître de Conférences (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire
- **MAGNIMA-KAKASSA Arsène**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAKITA-IKOUAYA Euloge**, Maître de Conférences (Géographie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAPANGOU Dacharly**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MBOYI BONGO Serge**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MEBIAME ZOMO Maixant**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOMBO Charles Edgar**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**, Maître de Conférences (Linguistique), Université Omar Bongo – Gabon
- **MVE EBANG Bruno**, Université Omar Bongo, Maître de Conférences (Science Politique), Université Omar Bongo – Gabon
- **NDOMBI-SOW Gaël**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZENGUET IGUEMBA Gilchrist Anicet**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OBIANG NNANG Noël Christian-Bernard**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OVONO EBE Mathurin**, Maître de Conférences (Littérature espagnole), Université Omar Bongo – Gabon
- **PAMBO PAMBO N'DIAYE Anges Gaël**, Maître de Conférences (Littérature anglaise), Université Omar Bongo – Gabon
- **SANDOUONO FAYA Moïse**, Maître de Conférences (Histoire), Université de Kindia – Guinée
- **SOUMAHO MAVIOGA Orphée Martial**, Maître de Conférences (Sociologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **TABA ODOUNGA Didier**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon



SOMMAIRE

Editorial	11
HISTOIRES ET SOCIÉTÉS À L'ÉPREUVE DE LA FICTION	13
MEBALE M'OBIANG Alan Brel (Université Omar Bongo) <i>L'écriture de l'Histoire dans <i>L'odyssée de Mongou</i> de Pierre Samy</i>	15
DIOUF Ibrahima (Université Cheikh Anta Diop de Dakar) <i>L'aventure ambiguë</i> de Cheikh Hamidou Kane : entre quête identitaire et désir d'histoire.....	37
ABDEL NSANGOU Fadil (Université de Dschang) Rituels liminaires du mariage dans <i>Les impatientes</i> de Djaïli Amadou Amal, <i>Loin des mosquées</i> d'Armel Job et <i>Une femme pour mon fils</i> d'Ali Ghalem.....	55
NDONG NDONG Yannick Martial (Université Omar Bongo) « Récit spéculaire » et témoignages en spirales à la lumière de <i>Le lys et le flamboyant</i> de Henri Lopes.....	73
BICHARA Taoussi Taoukamla (Université de N'Djaména) Espace et temps de la mort dans l'œuvre d'Ahmadou Kourouma.....	93
IDOMBA MBOUKOUABO Claire Versuela (Université Omar Bongo) L'impairité factorielle du discours critique dans le roman féminin : cas <i>D'écart-ville</i> de Parfaite Ollame.....	113
OBAME ENDAMNE Wilfridh (Université Omar Bongo) Pour une lecture des occurrences de la nuit dans les films joués par Philippe Mory.....	131
JADDAD Njoud (Université Chouaib Doukkali, El Jadida) Le cinéma au Maroc : étude phénotype.....	145
DIOUÉ Wohnouan Marie-Josée (Université Félix Houphouët-Boigny) « La rue paille » dans <i>Cahier d'un retour au pays natal</i> d'Aimé Césaire : de la production du signe) la production du texte.....	171



COSKER Christophe (Université De Bretagne Occidentale/Université de La Réunion) Enquête littéraire et intertextuel sur Nassur Attoumani. Pour une conception de l'écrivain francophone comme médiateur interculturel.....	185
AMAN Geoffroy Junior Aka N'goran (Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny) L'idéologie de la violence raciale dans <i>Our Nig</i> de Harriet E. Wilson.....	199
AHO Kouakou Bernard (Université Alassane Ouattara) De l'humanisme au transhumanisme : le renouement de l'homme dans la vision poétique.....	217
ONDO MENDAME Dolly (Université Omar Bongo) L'épidictique : entre préservation de l'Etat et génie français. Discours de Bordeaux du général de Gaulle.....	235
YAO Attougbré Dieudonné (Université Alassane Ouattara) La didascalie : un paradigme de renouvellement de l'écriture théâtrale.....	257
NAOUAR Mohamed (Université de Tunis) Pascal Quignard et le paradoxe de la musique.....	275
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALE : POUR UNE ACTUALISATION DES SAVOIRS ENDOGENES ET AFROCENTRES.....	295
M'VE Gaëlle (Université Omar Bongo) Migrations subsahariennes vers l'Europe : l'esclavage des temps modernes.....	297
OWOULA BOSSOU Yvan Comlan (Université Omar Bongo) L'OUA/UA à l'épreuve de la notion des changements anticonstitutionnels : l'africanisation de la paix en question (XX ^e - Début du XXI ^e siècle).....	321
MEHYONG Stéphane William (Institut de Recherche en Sciences Humaines) L'abandon du projet de centrale électrique pilote à énergie thermique des mers d'Abidjan en Côte d'Ivoire 1941-1958.....	339



MANGA Anne Marie Blanche (Université de Yaoundé I) TSALA TSALA Jacques-Philippe (Université de Yaoundé I) Ségrégation sexuée et développement de l'identité de genre chez des filles de 8 à 12 ans scolarisées à l'école primaire au Cameroun.....	361
Al-CHIKH Insaf (Université de Genève) ALLADATIN Judicaël (Institut universitaire des cadres et Consortium SFR-D) ROCHE Lionel (Université du Québec à Montréal) Conception d'une démarche méthodologique pour l'analyse de l'activité de gestion d'établissement scolaire au Maroc pour les fins de développement de formation adaptée : l'usage des traces vidéo d'activité.....	381
DIALLO Thierno Amadou Tidiane (Université Julius Nyerere de Kankan) TOURÉ Tiranké (Université Général Lansana Conté de Sonfonia) KAMANO Sékou (Université Julius Nyerere de Kankan) L'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'adoption des technologies numériques par les entreprises en Guinée.....	401
BISSIELO Gaël Samson (Université Omar Bongo) MAGANGA Christian (Université Omar Bongo) Mariages exolingues et perte des langues locales gabonaises : approche sociolinguistique.....	419
N'GUESSAN Settié Louis Martial Junior (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan) Le conditionnel comme marqueur d'évidentialité ou d'incertitude journalistique : le cas de la presse écrite ivoirienne.....	431
NTSIMI OWONA Laurentine (Université de Yaoundé I) Les non-dits dans les proverbes eton.....	447
GNING Magueye (Université Cheikh Anta Diop de Dakar) L'anthropologie transcendantale : une théorie de l'humain et de la société chez Marcel Gauchet.....	457
BOULINGUI MOUSSAVOU Alain (Université Marien Ngouabi) L'administration publique gabonaise à l'épreuve des valeurs déontologiques.....	473



FOFANA Issakha (Institut des Sciences de l'Environnement/Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

AHOUANDJINOU Akawanou Clément (Institut des Sciences de l'Environnement/Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Ethique environnementale : quelle valeur en Afrique pour contribuer

à la gestion de la crise écologique ?.....

491



**HISTOIRES ET SOCIETES A
L'EPREUVE DE LA FICTION**

L'EPIDICTIQUE : ENTRE PRESERVATION DE L'ETAT ET GENIE FRANÇAIS. DISCOURS DE BORDEAUX DU GENERAL DE GAULLE 1945

Dolly ONDO MENDAME

Université Omar Bongo, Gabon

d.ondomendame@gmail.com

Résumé : Le présent article vise à mettre en relation, par l'entremise de la rhétorique ancienne et l'analyse historique, les modalités de persuasion du discours du général de Gaulle à Bordeaux en 1947 place des Quinconces. L'analyse rhétorique nous permet de voir à travers l'usage de l'épidictique par la mise en scène des valeurs communes comment l'orateur veut tirer son épingle du jeu dans l'après-guerre qui marque la Libération, pour poser et édicter sa vision d'une France forte et d'une Europe puissante à l'échiquier mondial devant les deux géants que sont les Etats-Unis et L'URSS.

Mots-clés : Argumentation, Discours, Ethos, Pathos, Rhétorique

Abstract: This article aims to establish a connection between ancient rhetoric and historical analysis, focusing on the persuasive techniques used in General de Gaulle's speech delivered in Bordeaux in 1947 at the Place des Quinconces. The rhetorical analysis allows us to observe how the orator seeks to assert his vision of a strong France and a strong Europe on the world stage, following the Liberation, by employing epideictic rhetoric and emphasizing common values. This strategic positioning is aimed at asserting France's and Europe's position in the global arena, particularly in the face of the two superpowers, the United States and the USSR.

Keywords: Argumentation, Discourses, Ethos, Pathos, Rhetoric

Introduction

Dans un long discours prononcé, le 15 mai 1947, lors d'une manifestation à la mémoire de Félix Eboué, le général de Gaulle rappelle sa vision sur l'Afrique et les rapports que la France devrait entretenir avec ses colonies. Par le truchement de ce discours, se dessine, à Bordeaux, la dimension historique propre à son entreprise de persuasion qui intègre l'œuvre colonisatrice de la France. Le discours de Bordeaux dessine, avec une exaltation suprême et vibrante éloquence, les grands principes de la politique française dans les territoires d'Outre-mer. Antérieurement, le général de Gaulle avait déjà formulé une véritable doctrine coloniale et



impériale d'après-guerre depuis son discours d'ouverture à la conférence de Brazzaville, le 30 janvier 1944, et lors des débats de la deuxième Assemblée constituante sur la Constitution de la France et de l'Union Française, notamment dans sa déclaration du 27 août 1946, dans celle du 19 septembre, et dans son discours d'Épinal du 29 septembre. Selon Lacouture (1985 : 308), « (...) de Bordeaux à Lille et à Rennes, on va le voir solliciter, après celle des Normands et des Alsaciens, l'adhésion des Girondins, de ses compatriotes nordistes et des Bretons ».

Sans y avoir été invité par la municipalité, le général de Gaulle prend la parole place des Quinconces à l'occasion du troisième anniversaire de la mort de Félix Eboué (17 mai 1944), dans la ville de Bordeaux où il poursuivait ses études. Rappelons que le Guyanais, né en 1884, a antérieurement occupé le poste de gouverneur à la Guadeloupe, puis (en 1938) au Tchad, et que sous son impulsion le Tchad fut le premier territoire d'Outre-mer à se rallier à la France Libre. De Gaulle le nommera, par la suite, gouverneur général de l'Afrique Équatoriale Française (AEF). Le général de Gaulle saisit l'occasion de la cérémonie officielle pour prononcer un vibrant discours sur l'Union française. Toutefois, ce discours fut délibérément programmé après ceux de Bruneval et de Strasbourg, pour éluder une absence dans l'arène politique datant de plusieurs mois.

La situation de parole est un discours *épidictique*, ayant pour sujet « officiel » un hommage, une « commémoration ». Le genre démonstratif ou *épidictique* qui intègre les grandes catégories rhétoriques instituées par Aristote, s'applique dans sa fonction à louer, blâmer ou instruire. Il se déploie dans un cadre commémoratif et s'adresse à un auditoire réuni à cette occasion. Les temporalités présent, passée, et avenir qu'il convoque participent à faire l'éloge ou le blâme de tel ou tel personnage, de ses actions présentes ou à venir. C'est à partir de la mise en scène de l'exécration ou de l'admirable que l'orateur nourrit l'ambition d'instruire son auditoire. La présente étude s'articule, comme le postule Loïc Nicolas, autour d'« une réflexion politique (au sens le plus riche du terme) où s'engagent la pensée et l'action citoyenne » (Nicolas, 2007 : 7). Quels sont les

moyens dont a recours l'orateur pour construire chez les Français l'idée du génie français pour préserver l'Etat et bâtir l'Etat ?

Nous procédons à une analyse linéaire qui figure le plan du discours et sa progression par un découpage partie par partie : exorde, narration, argumentation, péroraison. L'analyse historique (lieux, périodes, évènements) essentielle à la compréhension de l'ensemble du texte ne se départit pas de l'analyse rhétorique, qui elle définit selon Aristote, les bases du discours et de la communication : un orateur, un auditoire et un langage. Notre travail de facto sollicite un retour de la rhétorique ancienne que nous étudions par l'entremise d'une répartition de la structure interne du discours persuasif et des enjeux qu'elle poursuit. Précisément, l'explication rhétorique ancienne selon Francis Goyet¹, s'ingénue surtout à dégager l'unité structurelle du discours, sa construction, sa charpente. Cet exercice consiste à relever ce qui fait tenir l'ensemble du discours, et par la suite ce qui complète sa structure ; ce n'est qu'à ce moment qu'on retrouve la stylistique. Aborder ainsi ce discours dans sa totalité, nous permet de harponner les enjeux dans la « fabrique » du discours persuasif. Pour que l'entreprise de décodage du discours politique soit effective, il sied de l'approcher étape par étape, partie par partie pour éclore le sens. Les éléments essentiels de la rhétorique classique : exorde, narration, argumentation et péroraison nous permettront à travers leur découpage, de découvrir l'unité d'ensemble ainsi que leur accolage pour reconstituer la dimension idéologique qu'abrite le discours. Inversement, l'analyse d'un extrait ou fragment constitue une entorse aux objectifs que nous poursuivons. Ultiment, nous ambitionnons échapper aux aléas d'une analyse réductrice ou sur-interprétative allant bien au-delà de la vision gaullienne. Ces aléas sont le plus souvent consécutifs d'une analyse isolationniste et arbitraire de quelques parties du discours plutôt que l'étude de son intégralité. Nous nous gardons de la prétention de fournir un travail exhaustif. L'analyse intégrale conserve la particularité de construire

¹ Francis Goyet, responsable de l'équipe RARE (Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution). Cours de Rhétorique, Université Stendhal. Grenoble, 2005.



le sens de ce discours et ses enjeux par l'instrument épideictique (éloge) sous le couvercle de l'éthos gaullien, pour rassembler les Français autour des valeurs qui fondent la France et qu'il représente (chef de la résistance française). En effet, la rhétorique politique gaullienne par la mise en scène des lieux (arguments) inaugure des enjeux particuliers de pouvoir dans la narration, porteurs de valeurs identitaires et la construction apologétique, voire mythique d'une certaine idée de la France. Aristote pose le lien entre épideictique et supériorité par la figure de l'amplification caractéristique de la louange :

Elle s'occupe essentiellement de la supériorité ; or la supériorité fait partie des choses belles. Généralement parmi les formes communes à tous les genres de discours, l'amplification est ce qui convient le mieux au discours démonstratif ; car ceux-ci mettent en œuvre des actions sur lesquelles on est d'accord, si bien qu'il ne reste plus qu'à nous d'en développer la grandeur et la beauté. (Aristote, 1991 : 138)

De Gaulle saisit alors l'occasion d'une commémoration pour affirmer sa vision d'un Etat fort et y entraîner l'auditoire. Selon Clément Viktorovitch, « (...) la rhétorique ne peut se comprendre en dehors du concept d'auditoire, défini comme l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation » (Viktorovitch, 2021 : 35). Le discours de Bordeaux entend donc rendre les Français dociles à la cause qu'il défend : les intérêts de la France par la démonstration de sa grandeur et la préservation de l'Empire. Les preuves éthiques et pathétiques vont constituer un réservoir pour obtenir l'adhésion de l'auditoire. La particularité du discours gaullien est d'inscrire dans la narration se situant dans l'exorde, les arguments relatifs au sujet qu'il entend défendre. Une narration extrêmement longue qui contraste définitivement avec la définition que propose Olivier Reboul en postulant qu'elle se caractérise par la clarté, la brièveté et la crédibilité. Notre travail consiste également à explorer la complexité de cette partie du discours que l'orateur exploite à sa guise en défiant les codes établis dans le système rhétorique. Le discours de de Gaulle comme le postule Martin Paquet, s'inscrit dans « une rhétorique de la domination, (qui fait) la promotion des

inégalités présentes dans le monde. Plus encore, elle vise un consentement, voire une docilité de la part des citoyennes et citoyens (...) » (Paquet, 2015 : 8).

1. Division du discours

Par rapport à la division du discours, la fin de l'exorde (§ B) annonce très clairement un plan en trois parties :

(...) **c'est d'abord** parce qu'il est juste que soit rendu à un glorieux serviteur du pays l'hommage qu'il a mérité. **Mais c'est aussi** (...) parce que le sort de l'Union française, se joue dans le temps où nous sommes. **C'est enfin** parce qu'à Bordeaux, grand port de l'Océan, chacun sent, mieux que partout ailleurs, que le destin de notre pays, celui des territoires où flotte notre drapeau, et même dans une large mesure celui du monde tout entier, dépendent de ce qu'il adviendra de l'œuvre magnifique de la France au-delà des mers. (De Gaulle, 1947)

La première partie poursuit l'ambition de commémorer le fait d'armes de 1942 et de rendre un hommage national aux milliers d'hommes et de femmes de la Résistance intérieure. La deuxième partie interpelle les Français quant au sort de l'Union française, incite à préserver les colonies car

perdre l'Union Française, ce serait un abaissement qui pourrait nous coûter jusqu'à notre indépendance. La garder et la faire vivre, c'est rester grands et, par conséquent, rester libres. Voilà bien l'une des tâches de salut national pour lesquelles le peuple français doit, maintenant, se rassembler ! (De Gaulle, 1947)

Cette tripartition en apparence s'organise comme suit : 1/ Hommage à Félix Éboué ; 2/ Le sort de l'Union Française ; 3/ Le destin de la France. Le discours de Bordeaux présente des irrégularités dans sa structure et une complexité dans son découpage. En effet, la narration entérine une longueur déconcertante qui domine largement le discours, d'où un effet d'étirement qui peut lasser l'auditoire. Si l'on s'en tient à notre découpage, l'argumentation est quasi inexistante et la péroraison se distingue par sa brièveté. L'exorde retient largement notre attention, attendu qu'il inclut plusieurs narrations et qu'il édicte le principe et l'enjeu de ce discours, ce qui explique par conséquent sa longueur. A bien y regarder, la



tripartition du § A n'annonce pas le plan, mais les enjeux du discours : Éboué, l'Union, la France dans le monde. L'orateur suscite l'*attentio* (attention) en présentant toute l'importance de son sujet (l'Afrique, l'Outre-mer) qui pourrait a priori paraître sans importance, ou pas le plus important dans l'actualité du moment. Parallèlement, Éboué, figure exemplaire, organisateur de l'Empire pendant la guerre, a préparé la « rénovation », réalisée par le Gouvernement provisoire.

Ces remarques interrogent sur la place de la *péroration* et nous donnent de préciser son caractère minimaliste. Dès l'aune, nous pensions qu'elle correspondait uniquement au dernier paragraphe (§ Q) : en ce cas, elle contraste largement avec l'exorde par sa grande brièveté. L'analyse interne nous a amenée à inclure dans la *péroration* le § P. D'une part, l'argumentation (§ L-0) a une division très nette ; « Tout d'abord ... » (M), « Mais il ne suffirait pas ... » (N), « Enfin ... » (O). D'autre part, le début du (§ P) dit que c'est « en nous-mêmes, Français », « dans notre volonté de poursuivre notre grande œuvre outre-mer » que réside la réussite ou non de l'Union. Déjà, le mot « œuvre » reprend celui de l'exorde, la colonisation comme « œuvre magnifique de la France » (fin du § A, début du § B). Dans la *péroration*, il annonce la volonté d'un « État fort ». Le dernier mot du discours de Bordeaux est « rassemblé », la proposition principale est donc de créer un « État fort », mais c'est une proposition inapparente, non avisée.

1.1. Contexte

Les discours du général de Gaulle sur l'Afrique noire suivent une argumentation caractérisée par une malléabilité et une régularité constantes. Leur forme varie d'un discours à un autre : de Brazzaville à Bruneval, de Bayeux à Bordeaux. Mais ils incorporent conjointement trois thèmes fondamentaux, qui constituent l'approche de la France de De Gaulle vis-à-vis des colonies :

- La générosité
- L'intérêt
- Le génie de la France.

Ces trois thèmes constituent la plaque tournante de toute représentation de la présence française dans ce que de Gaulle appelle « l'Empire ». Cette résurgence de « l'Empire » correspond à une idéologie expansionniste et impérialiste pour toute nation qui aspire à la puissance et à la grandeur. Patrick Quantin affirme que :

Dans chaque discours se retrouve un ensemble d'arguments qui tendent à montrer que la France est en Afrique pour accomplir une œuvre civilisatrice (...). Simultanément, une autre série d'arguments soutient l'idée selon laquelle la France ne perd ni son temps ni son argent outre-mer. Elle est en Afrique pour obtenir quelque chose, pour présenter un capital économique et symbolique. C'est le thème de l'intérêt. Ces deux premières compositions inaugurent l'idée d'une relation d'échange (...). Enfin, au-delà, les discours recourent avec une constante régularité à un troisième argument, (...). Il s'agit de l'affirmation, par-dessus tout, de la supériorité de la France. (Quantin, 1982 : 9)

Cette supériorité se déploie dans le discours de Bordeaux par la construction de l'éloge qui est l'occasion de rappeler le rôle de la France dans le monde. Comme l'affirme Patrick Quantin, « plus ce rôle sera menacé, plus de Gaulle ravivera la mystique de ce troisième thème, celui du génie de la France, son rapport à ses colonies et aussi les positions du général de Gaulle à la détention du pouvoir » (Quantin, 1982 : 10). Dans la période 1944-1947, la situation de la France connaît des transformations qui impactent non seulement son rapport aux colonies, sa situation géostratégique, mais aussi les positions de de Gaulle quant à la détention du pouvoir.

1.2. Exorde : de la célébration

Dans l'exorde de circonstance, il évoque d'abord le juste hommage à un « glorieux serviteur du pays » (§A). L'éloge grandiose et amplifié, réfère à la notion de héros, personnage salvateur qui s'est dévoué corps et âme pour la France. Les termes mélioratifs « **glorieux serviteur** », « **l'un des meilleurs artisans** » conviennent bien à ce propos. En outre, l'orateur met en exergue l'importance vitale du sort de l'Union Française pour le destin de la France, et la sensibilité particulière à cet enjeu des habitants de Bordeaux, « grand port de



l'océan ». Ces enjeux s'enchaînent logiquement, « L'œuvre **magnifique** » de la France au-delà des mers est exaltée en des phrases épiques comme une mission civilisatrice désintéressée. Ces deux éloges, celui d'Éboué et celui de l'œuvre magnifique, constituent le fil d'Ariane de tout le discours du général de Gaulle pour orienter l'auditoire vers la proposition principale, c'est-à-dire « **un État fort** ». L'exorde révèle un premier mouvement qui est celui de montrer l'enjeu crucial du moment où se joue le destin de la France. En affirmant que « chacun sent mieux que partout ailleurs », il induit que cet enjeu est perceptible par l'auditoire conscient de ce qui se joue. L'objectif est de maintenir ce dernier dans son propre éloge (*a persona auditoris*)². En effet, cet éloge est celui de chacun, de sa capacité à prendre conscience des événements majeurs, à les percevoir, et à les reconnaître. Il inclut une communauté de valeurs et de sentiments envers la Mère Patrie. Cette dernière s'inscrit par les déterminants possessifs « notre pays », « notre drapeau », « son peuple ici rassemblé », « sa pensée ». Le lieu commémoratif et le discours de la commémoration qui l'accompagne servent de prétexte à l'élaboration du *topos* idéologique pour construire une communauté de valeurs pour la préservation de l'Etat. Pour communier avec l'auditoire, le rassemblement est fondé sur l'appartenance à un socle commun : la France. « La conquête du pouvoir se conçoit alors comme un processus de désignation et de mise en scène des valeurs collectives, puis de lutte entre les différents porte-parole pour s'en approprier » (Jolicoeur, 2015 : 2). « Œuvre magnifique ? Oui ! » (§ B) : cette question rhétorique plonge l'auditoire dans une sorte de raz-de-marée pathétique par la tournure interro-exclamative qui se pose en fausse interrogation. L'orateur alterne question rhétorique et réponse immédiate avec vigueur, pour désigner les accomplissements réalisés par la France glorieuse. La fausse interrogation (par l'affirmation positive) trouve toute sa crédibilité rationnelle dans la description des faits comme preuve de ce qu'il entend par « Œuvre magnifique », et donne toute son ampleur ainsi que son autorité à l'interrogation

² Eloge adressé à l'auditoire.

précitée. A l'interrogation positive, il fait *comme si* la réponse à la question allait de soi, aussi bien pour lui que pour son auditoire. Par un « Oui ! » exclamatif, il répond à la question ; ce qui présuppose que l'auditoire asserte également positivement. Comme le fait remarquer Christian Touratier, « (...) les questions rhétoriques ont une valeur illocutoire assertive. (...) elles correspondent à un acte illocutoire dérivé : une déclaration réalisée par une interrogation (...) elles constituent un moyen d'obliger l'auditoire ou le lecteur à être actif (...) » (Touratier, 2008 : 29-30). Les codes inhérents à une commémoration sont détournés au service d'une idéologie défendant les intérêts politiques et économiques de l'Etat. Raison pour laquelle, on observe ce mouvement que dirige l'épidictique qui convoque l'éloge à l'aune du discours, et qui va, par la suite, se désarticuler syntaxiquement par le blâme et tendre vers celui de l'accusation et du blâme. La tonalité de cette partie du discours devient plus grave et inquiétante. Or, notons que la question rhétorique construit sa réponse par l'affirmative. On pourrait dire qu'il fait de sa réponse une assertion incontestable et admise par tous, qu'il rend évident au demeurant. Son assertion n'est donc pas seulement la sienne, mais inclut tous les Français et relève d'une vérité admise communautairement. Par ailleurs, l'orateur indexe ses adversaires politiques : « Le complot de dislocation mené par ceux qui (...), peuvent bien tenter de nous cacher la valeur et la splendeur de ce que nous avons fait ». L'orateur bascule dans le blâme qui rend compte de l'entreprise de déstabilisation de la campagne menée contre lui. Par le « nous » qui inclut l'auditoire il donne à entendre que le complot n'est pas uniquement dirigé contre lui, mais aussi contre le peuple français. Pour Gérard Moignet (1974 : 100),

La diversité des attitudes psychiques qui se traduisent par des phrases interrogatives : appel d'information, délibération, demande de confirmation, mise en doute, refus, hypothèse, appel à l'approbation, se ramène à un facteur commun, qui est de constituer des attitudes non thétiques, c'est-à-dire, ne visant pas à poser le procès, mais au contraire, à le mettre en débat.



Aussi, le débat que soulève De Gaulle est aussitôt résolu : comment qualifier l'œuvre de la France dans ses colonies ? Réponse : de « magnifique », « Oui ! ». Le vrai débat est ce sur quoi il va s'appesantir tout au long du discours. Car il va démontrer qu'il y va de l'avenir de la France de préserver cette œuvre (non pas de la remettre en question). Dans ce deuxième mouvement de l'*exorde*, au ton grave (celui de l'*attentio*, de l'enjeu important), il maintient haut la courbe pathétique par le lexique de l'angoisse : « neurasthénie », « lâche illusion », « lassitude », « médiocrité » qu'il renvoie à « l'excès des épreuves du Passé et de l'incertitude de l'Avenir » (§ B, les majuscules sont de De Gaulle). Dans cette jonction Passé-Avenir, il se réfère à la guerre, qui vient de s'achever, et en même temps, au climat d'après-guerre (malaise économique et social), mais qui laisse songeur quant à l'avenir, d'où l'incertitude. Cette permanence du lien entre Passé et Avenir s'articule indiscutablement dans les discours gaulliens : dans le discours de Bordeaux, de Gaulle fait mention d'un passé plus ancien, celui de la colonisation française : « l'effort poursuivi par la France depuis quatre siècles » (et pour l'Algérie, pendant « cent ans », § D). On est dans le récit, à portée historique. La guerre récente n'est qu'un événement ponctuel, presque passager, comparé à cette l'histoire de la rencontre de la France et de l'Afrique.

1.3. L'auditoire

La plupart des journaux bordelais reconnurent le grand succès de ce discours, mais ils ne s'accordèrent pas sur les aspects qui avaient le plus touché ses auditeurs. La nouvelle République estima que le discours de Bordeaux était d'un ton beaucoup plus élevé que celui de Strasbourg : l'ensemble de sa harangue inspirée d'un haut patriotisme fut chaleureusement applaudi par l'auditoire considérable qu'elle avait groupé¹. Au contraire, Le Courrier français affirmait : C'est surtout quand il dénonce ceux qui jouent un autre jeu que celui de la France et quand il évoque les conditions dans lesquelles il quitta le pouvoir, que montent les plus vibrantes ovations.³

³ Cette communication a été présentée lors du colloque intitulé De Gaulle et le Rassemblement du peuple français (1947-1955), organisé du 12 au 14 novembre 1997 à Bordeaux par l'Institut Charles de Gaulle et par le Centre aquitain de recherches en histoire contemporaine de l'Université de Bordeaux III. Elle a été publiée au début

Nous retrouvons ainsi le double mouvement du discours : d'un côté, il est épидictique (l'œuvre « magnifique »), de l'autre, c'est un blâme (contre ceux qui dénieient toute grandeur à l'entreprise coloniale). Rappelons que selon Mauriac cité par Lacouture, il y a dans l'assistance une partie nombreuse qui vient de « cette haïssable extrême droite » qui a « de gré ou de force accaparé de Gaulle ». Le discours se déploie devant un auditoire très politisé, prêt à accuser les adversaires (les communistes ou les socialistes). De façon globale, le discours de Bordeaux est un franc succès. L'épidictique par la louange, encense la nation française dans les accomplissements qu'elle a réalisés et dicte par là même, la nécessité de préserver l'Etat. Cette mise en scène des valeurs adaptée au discours commémoratif rencontre un franc succès.

2. La rhétorique de la France grande et généreuse : de l'amplification.

Il enchaîne, dans la narration cette longue épopée, celle de la France généreuse, pour son rôle salvateur et civilisateur des contrées lointaines. De même, il procède à une véritable mise en scène des valeurs d'humanité, de fraternité, de paix et d'amitié par une description apologétique de la France qu'il découpe en deux temps pour démontrer cette volonté farouche d'« ouvrir d'immenses territoires » : d'abord dans un passé lointain (dans le§ B) et ensuite dans un passé plus proche (§ D). Il met en exergue une continuité dans le temps de l'œuvre civilisatrice de la France. Il adresse des louanges par « trésors d'activités, effcience, courage ». Ils nomment ceux qui ont participé à forger l'histoire de la France, dignes d'éloges. Leurs actions se trouvent caractérisées à la fin de *l'exorde*, par un maître-mot : « effcience ». C'est le travail accompli de ceux qui ont ouvert de nouveaux territoires pour la France, c'est un sujet de fierté nationale. Cette partie du discours de Bordeaux conserve la même

du chapitre XIV des actes du colloque (p. 521-529) publié par les Editions Armand Colin en octobre 1998, et suivie par la communication de Frédéric Turpin sur Le RPF et la guerre d'Indochine.



organisation structurelle et phrastique que le discours de Brazzaville, pendant la guerre :

Depuis un demi-siècle, à l'appel d'une vocation civilisatrice vieille de beaucoup de centaines d'années, sous l'impulsion des gouvernements de la République et sous la conduite d'hommes tels que : Gallieni, Brazza, Dodds, Joffre, Singer, Marchand, Gentil, Foureau, Lamy, Borgnis-Desbordes, Archinard, Lyautey, Gouraud, Mangin, Largeau, les Français ont pénétré, pacifié, ouvert au monde, une grande partie de cette Afrique noire, que son étendue, les rigueurs du climat, la puissance des obstacles naturels, la misère et la diversité de ses populations avaient maintenue, depuis l'aurore de l'Histoire, douloureuse et imperméable. (De Gaulle, 1944)

Puis, § C, on est dans un passé plus proche, « Au moment où Hitler ... ». Par la répétition de l'expression « grâce à nous », qui met en relief l'œuvre civilisatrice de la France en Afrique, par les termes « torpeur millénaire, où l'histoire ne s'écrit même pas, découvraient à leur tour la liberté, le progrès, la justice », il met en exergue l'idée d'une France généreuse, soucieuse d'affranchir les peuples de leur obscurantisme et de leur ignorance. Cependant, cette partie du discours affirme nettement un présupposé qui, finalement, débouche sur une question anthropologique et même philosophique : c'est avec la colonisation que l'Afrique connaîtrait ou aurait une histoire. En affirmant « où l'histoire ne s'écrit même pas » ou en qualifiant de « torpeur millénaire », de Gaulle sous-entend que ces contrées n'ont pas d'histoire, ce qu'il avait déjà énoncé dans le discours de Brazzaville. De facto, il rejoint la vision hégélienne de l'homme noir qu'il signe par une ontologie négativiste de l'Afrique :

La répétition anaphorique, comme figure de l'assertivité, acquiert un potentiel performatif, crée un monde de référence en misant sur la coopération mémorielle du public, (...) en les rattachant à l'intemporalité des évidences et des stéréotypes ». (Tindale, 2009 : 47)

Ce qu'il convient de retenir, c'est que l'orateur cherche à grandir l'œuvre civilisatrice pour démontrer non seulement la supériorité de la France, mais surtout à préserver ses colonies qui, somme toute, constituent également la grandeur et la puissance de la France, d'où

l'intérêt d'appliquer sa politique coloniale. De Gaulle se positionne alors en visionnaire. Une telle prolifération de prédicats positifs (voir le tableau) a pour objet de provoquer un sentiment non seulement de générosité extrême mais aussi de supériorité à l'encontre de la civilisation évoquée. Son œuvre est jugée « magnifique » (début du § B) : or, le mot magnifique signifie « faire grand, *magnus* », de même que le mot amplification veut dire « faire grand, *amplus* ».

2.1. De la schématisation

La schématisation mise en place à travers le tableau récapitulatif, est un concept mis en œuvre par Jean-Blaise Grize. Elle permet d'énoncer et de représenter le discours. Ainsi, cette figuration discursive (§ D) susceptible d'être interprétée, sollicite la perception (qui n'est en réalité que fiction) à travers le verbe voir et construit tout le mécanisme des souvenirs par les verbes de pensée qui renvoient à la mémoire. D'autre part, l'usage de la figure anaphorique, entraîne un effet amplificateur par les propositions qui la suivent. Selon Magri-Mourgues : « L'anaphore rhétorique, dans ces discours, se caractérise en définitive comme figure de structuration, d'amplification et d'assertivité » (2002 : 45). Cette caractérisation de l'homme noir tend à modeler les imaginaires collectifs qui finissent par se muer en vérité établie et en évidence.

Tunisie	Absence de culture agricole	Grands travaux, oliveraies splendides
Algérie	Espaces misérables	Ponts, routes, hôpitaux, écoles, secours alimentaires, ports, cultures admirables, espaces riches
Maroc	Désordre, anarchie	Villes, champs et montagnes : ordre, progrès moderne

2.2 Le principe d'héroïsation comme affirmation du génie français

Il y a aussi derrière l'extrême de cet éloge fait à la colonisation française, une idée de possession (« notre Algérie ») et donc de désir



de conservation, repris à la fin du discours par « notre grande œuvre outre-mer » (début de la péroraison, § P). Il met en relief tous les actes opérés par la France. Ces actes répondent à la question qu'il a posée à la fin du § C : « Mais enfin ces territoires, qu'eussent-ils été sans la France et qu'est-ce que la France en a fait ? ». Les résultats de cette vaste conquête des territoires sont à la mesure et à la hauteur de ceux qui y ont cru et travaillé à cela. Tout le mouvement épideictique obéit à une visée argumentative qui tend à montrer « l'œuvre magnifique » et grandiose. Il sollicite des termes au fort sémantisme, comme « torpeur millénaire, famine, terreur, maladie, ignorance, misérables, désordre, anarchie, abus, violence, misère ». Ce marquage de haut degré par l'emploi d'adverbes de temps, de superlatifs (« meilleur »), de comparatifs, de répétitions, porte aux nues l'ensemble de l'œuvre bienfaitrice de la France à l'égard de ces pays. En outre, cette gradation énonciative et amplificatrice qui s'exerce à la fois sur le plan géographique (Afrique noire, Tunisie, Maroc) et numérique (« des millions d'hectares », « dix millions » nourris en Algérie contre « un million »), structure l'argument principal : la générosité de la France. Ces procédés d'amplification aboutissent, finalement, à une véritable héroïsation de l'action civilisatrice de la France, qui appelle une réception éthique dans l'espace discursif. Ils correspondent au désir prégnant de conservation et de préservation de l'Empire. La déduction de cette narration doit être construite par l'auditoire. Trois interrogations vont clore cette description narrative : « La France tyrannique ? La France routinière ? La France coupable ? ». En réalité, ces questions rhétoriques servent à consolider ses idées, puisqu'il y répond à travers les preuves (l'action colonisatrice) restituées par le récit de manière relativement détaillée. L'orateur prend appui sur une évaluation quantitative (arguments quasi-logiques). Il recourt à des exemples (« Mais enfin ces territoires ») auxquels s'enchaîne la conclusion (inductive) qu'il appelle (« Il faut préserver nos colonies »). Le récit contribue, de manière centrale, à la force de persuasion et ne doit relever que l'exaltation de « l'œuvre magnifique » de la France, le refus du masochisme anticolonialiste. (§ Q) : l'exclamation (« Allons donc ! ») précédée de l'éloge, joue un rôle

conclusif de petite péroraison. La fin du § D est la fin d'une première période de l'Histoire, une histoire en temps de paix, sur la longue durée.

2.3. Narration 2 : 1940-1944

De Gaulle joue sur deux tableaux : montrer d'un côté l'intérêt des colonies et de l'autre le rôle déterminant de la France combattante pendant la guerre et en quête d'élaboration de la paix. Tout ce passage est l'occasion de rappeler le rôle personnel décisif de Félix Éboué, d'abord gouverneur du Tchad, puis gouverneur général de l'AEF (Afrique Equatoriale Française). Au § F, le rappel de la capitulation de Vichy lui ôte toute qualification à servir l'État, vu que cette capitulation est contraire à l'idée de liberté. Le rappel de la France combattante se fait encore à partir d'un mouvement épique par l'anaphore (« c'est alors que »), qui présente les actions principales opérées : d'abord le redressement de l'Empire, la libération de la Métropole et l'élaboration de la paix. Non seulement la France combattante libère les Français de son oppresseur, mais en plus elle la maintient au rang de grande puissance, thème aussi très important du discours. « C'est ce plan qui fut accompli. Il est, somme toute, peu important que certains, aujourd'hui, l'oublient ou le méconnaissent, comme des enfants qui, une fois l'orage passé, retournent en courant à leurs jeux et à leurs disputes » (De Gaulle, 1947). L'orateur infantilise par allusion voilée les partis et en particulier socialistes et communistes par la comparaison (« des enfants ») et les place dans la sphère de l'immaturation et de l'insouciance. Or, celui qui est immature ne peut conduire un pays. Au § G, il retrace par un récit le personnage de Félix Éboué pour montrer qu'il est nécessaire que la « nation s'incline avec respect devant sa glorieuse mémoire » (fin du § F).

3. Assimilation des deux figures

Alors que tous les personnages représentant la République dans les diverses parties de l'Empire se ralliaient l'un après l'autre au gouvernement de Vichy, Éboué fut le seul de tous les chefs des territoires d'Outre-mer à répondre, immédiatement à l'Appel du



général De Gaulle en 1940, avec le ralliement officiel du Tchad à la France libre. Au § H, tout contribue à faire d'Éboué une figure « exemplaire ». Ensuite, il le présente comme un vaillant combattant de la première heure. Acharné, guidant les troupes, organisateur directif, pendant près de quatre années et jusqu'à l'instant même où l'épuisement le terrassa, sans qu'il ait pu voir cette victoire dont il n'avait jamais douté l'effectivité. Le gouverneur du Tchad, bientôt gouverneur général de l'Afrique Équatoriale Française, avait à mobiliser et à faire vivre pour la guerre les territoires confiés à son autorité. Il le fit d'une manière exemplaire. Mais, en outre, ce Français guyanais, tourné vers l'avenir, prenait une part éminente à la lutte de la France Combattante qui préparait le sort futur de l'Empire. Humaniste, ayant foi en la victoire, Félix Éboué mérite le titre de « compagnon de la Libération » : il fut un acteur décisif dans le processus de libération de la France, il est un autre De Gaulle, un De Gaulle africain. D'abord, Éboué comme De Gaulle est un organisateur, et comme lui, un « acharné ». Ensuite, il est exemplaire comme « Français guyanais » (§ C). Enfin, la fin du paragraphe attribuée à Éboué ce qui caractérise de Gaulle, avec, « par-dessus tout, la foi dans la mission de la France ». Cette fin est de nouveau une petite péroraison, avant le passage suivant, sur l'après-Éboué.

3.1. Narration : 1944-1945, la marque d'énonciation gaullienne

Par le rappel d'événements passés (« La part essentielle (...) l'union française »), l'orateur interpelle l'auditoire à consolider l'édifice de l'Union Française en la fondant sur des bases libérales et fermes, pour préserver la mainmise sur les colonies, afin que la souveraineté de la France ne soit pas menacée. Va s'ensuivre un long développement (§ J) où il fait un rappel de la volonté rénovatrice et des décisions prises pour « jeter les premiers fondements » d'institutions impériales nouvelles (conférence de Brazzaville, ordonnance du 7 mars 1944 sur l'Algérie, déclaration du 24 mars 1945 sur l'Indochine et ordonnances d'août 1945 sur la représentation des territoires d'Outre-mer à l'Assemblée constituante, réception à Paris des souverains du Maroc et de la Tunisie en juin et juillet 1945). Par

les marques de l'énonciation, l'orateur s'implique dans son discours. Nous nous intéressons aux indices de première personne du singulier qui désigne de Gaulle. L'orateur en effet, tient à préciser ses positions, ses décisions et jugements par des déclarations et des tournures qui marquent l'indignation : au § K, « je » dans « je me suis moi-même démis de ma charge ». Dans le discours, ce sont les premiers « je » et « moi-même » fortement marqués. Au § G : « Dès le mois de juillet, Félix Éboué était entré en rapport avec moi-même », « je parle bien entendu (...) », il se positionne et assume pleinement son discours en même temps, il s'affirme en tant que chef : chef du gouvernement précédent, chef actuel d'un parti, chef possible d'un (futur) gouvernement. La comparaison avec le début des deux paragraphes précédents dans cette troisième partie de narration, établit un contraste net. Au début du § J, De Gaulle ne parle pas de lui, mais de « l'équipe ardente qui, où que ce fut, menait les combats de la Résistance ». Au début du § J encore, De Gaulle ne parle toujours pas de lui, mais du « Gouvernement qui eut la charge de conduire la nation et l'Empire ». Le passage au « je » au début du § K est un passage contraint et forcé : il est à ce moment-là impossible à l'orateur de parler autrement, car sa démission du gouvernement est un acte personnel. Ensuite, dans l'argumentation, on aura plusieurs fois le recours au « je » : « Je n'ai pas manqué de proposer (...) Je crois devoir les répéter » (§ L) ; « Je le dis ici, une fois de plus » (§ N) ; « J'entends par là », « Je les en avertis encore » (§ P). Le discours se mue en discours subjectivé qu'il ramène à sa propre personne, à sa vision du monde et de la gouvernance.

3.2. Argumentation : proposition pour l'Union française

De Gaulle dicte et instruit l'auditoire sur les institutions qui lui semblent indispensables et qui doivent régir les rapports avec les territoires d'outre-mer. Nous sommes dans la partie argumentative et les connecteurs argumentatifs assurent la progression du discours par les propositions qu'il expose : « Tout d'abord (...) par conséquent (...) mais (...) par conséquent (...) Enfin (...) ». Enfin, pour bâtir l'Union française, de Gaulle réaffirme son désir de voir la



Constitution qu'il propose appliquer. Ces propositions se résumaient en trois principes : caractère propre et statut particulier de chaque territoire d'outre-mer ; nécessité d'une union ; nécessité d'institutions communes d'un « caractère fédératif » (Assemblée de l'Union française, chef de l'État élu de manière à représenter la France et l'Union française, gouvernement dont certains ministres auraient des responsabilités de nature fédérale). En apparence, l'orateur cultive la tautologie : « L'Union française doit être une union » (§ N), « Enfin l'Union française doit être française » (§ 0) : « Il nous paraît nécessaire que l'État démocratique soit l'État démocratique, c'est-à-dire que chacun des trois pouvoirs publics [soit un pouvoir indépendant] (...) ».

3.3. Péroraisons : préserver l'Union française

L'orateur conclut le discours par la nécessité d'un « État fort », en désignant la conservation et la construction de l'Union française comme « l'une des tâches de salut national pour lesquelles le peuple français doit maintenant se rassembler ! ». En mentionnant « l'État fort », il revient, de manière succincte, sur ce qu'il entend par l'emploi des questions rhétoriques. Pour de Gaulle, si l'Etat qui représente la tête vacille, tout l'édifice sur lequel elle tient s'écroulera. Aussi, il semble urgent que la tête (l'Etat) soit dotée d'institutions fortes, pour que tout l'ensemble (notamment les colonies) sur lequel elle repose tienne, résiste. A travers le verbe « avertir », il excite la crainte. En effet, l'avertissement repose, implicitement, sur une menace naturelle qui surviendrait si on mésestime les institutions qu'il prône en adhérant aux « institutions qui sont, pour le moment faites à la République ». De Gaulle présente à son auditoire deux cas de figure qui amènent chacun des résultats. Présenter ces deux propositions antithétiques sans omettre de lui présenter le choix qu'il admet, est le propre de toute stratégie politique. Au final, au § Q, le dernier, il procède à une opposition très forte qui laisse à l'auditoire le choix de délibérer. « Perdre l'Union française conduirait à l'abaissement, voire à la perte de l'indépendance. La garder et la faire vivre revient à rester grands et être libres ». On a donc perte/abaissement et

possession/grandeur. En procédant à ces deux dualités discursives en fin de discours, il dicte parfaitement la conduite à tenir, par le pathos de la peur, de la crainte. Car perdre son indépendance et s'abaisser est contraire à l'idée de liberté et de puissance que se fait l'auditoire. Mais le couple possession/grandeur n'est réalisable que si on tient compte des propositions faites par l'orateur (§ M-0). Ce qui par déduction implique un rejet des institutions (§ P) qui ne tiennent pas compte des avertissements de l'orateur.

Conclusion

En somme, dans cette vision historique, le système de représentations joue pleinement son rôle de rationalisation. On retrouve, dans ces lignes, la réalisation parfaite de la tripartition structurelle de l'orateur : intérêt, générosité, génie. L'assurance, qui naît d'un passé glorieux, sert à asseoir l'impression d'inaffabilité. Si cette solidification donne du poids, du prestige, de la crédibilité, elle donne aussi de la rigidité à l'édifice. Le général de Gaulle tend vers une vision efficiente pour un Etat fort. Le retour au pouvoir allait remettre le système de représentations à l'épreuve de la réalité. L'examen des trois principes fondamentaux des futures institutions de l'Union française fait apparaître une contradiction entre les deux derniers. L'existence d'institutions fédératives communes à tous les États ou territoires de l'Union implique logiquement une séparation nette entre celles-ci et celles propres à chacun de ses membres, et une égale subordination de chaque membre de l'Union aux pouvoirs fédéraux. Son échec prévisible ne pouvait laisser d'autres issues à de Gaulle que la décolonisation (l'assimilation des peuples associés à la France étant exclue).

Pour ce qui est du discours de Bordeaux, de Gaulle « jongle » avec les « mentalités » du moment, car le tout repose sur cette négociation, cette adaptation socio-discursive pour faire passer ses croyances et ses vues, pour que l'auditoire adhère à la thèse que l'on défend. L'orateur, dans ce jeu de pouvoir et contre-pouvoir, se doit de maintenir l'unité interne de la France. Cet attachement n'exclut pas l'idée d'un réexamen de l'aménagement des liens qui rapprochent



l'Afrique et la France. L'idée de changement, utilisée d'une manière floue, constitue la meilleure administration de la preuve de la bienveillance de la France, de sa générosité. Sur le plan structurel, on note que la narration qui est un récit qui permet de tenir et d'entretenir l'Histoire de la France glorieuse, sert aussi de moyen de persuasion par la désignation de l'éthos de la France glorieuse, humaniste et forte. Raison pour laquelle l'orateur s'attarde sur l'histoire qui, à la fin, décharge la partie argumentative de sa fonction persuasive. L'éloge très marqué sert principalement à la mise en scène des valeurs et au maintien des colonies qui sont l'expression de sa puissance et de son expansion impérialiste.

Les discours de cette époque contiennent les orientations fondamentales de la politique qui se pérennisera jusqu'à nos jours. Toutefois, la cristallisation de ce système (maintenir les colonies et ensuite le néo colonialisme), est porteuse des prémices d'un échec dans le maintien de relations entre l'Afrique et la France fondées sur une conception stratégique exigeant une forte intégration. Cet échec est visible aujourd'hui pour les peuples qui clament leur indépendance politique, économique, et militaire en voulant mettre fin à la relation France Afrique comme le Niger, le Mali et le Burkina Faso.

Bibliographie

- JOLICOEUR Martin et Patrick CHARAUDEAU, (2013), « La conquête du pouvoir. Opinion, persuasion, valeur. Le discours d'une nouvelle donne politique », *Communication*, n° 33, vol. 1, en ligne : <http://journals.openedition.org/communication/5294>.
- LACOUTURE Jean, (1985), *De Gaulle 2. Le Politique*, Paris, Seuil.
- MAGRI-MOURGUES Véronique, (2015), « L'anaphore rhétorique dans le discours politique. L'exemple de N. Sarkozy », *Semen*, n°38 URL : <http://journals.openedition.org/semen/10319>, consulté le 06 décembre 2023.
- MICHELLE Landry, PÂQUET Martin et ANNE Gilbert, (2015), *Mémoires et Mobilisations*, Laval, Presse de l'Université de Laval.
- MOIGNET Gérard, (1974), *Etudes de psychosystématique française*, Paris, Ed. Klincksieck.

- QUANTIN Patrick, (1982) « La vision La vision gaullienne de l'Afrique noire. Permanences et adaptations », *Politique africaine*, n°5, *La France en Afrique*. pp. 8-18. En ligne : DOI : https://doi.org/10.3406/polaf.1982.3556www.persee.fr/doc/polaf_0244-7827_1982_num_5_1_3556
- TINDALE Christopher. W, (2009), « L'argumentation rhétorique et le problème de l'auditoire complexe », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°2, mis en ligne le 01 avril 2009,. URL : <http://aad.revues.org/493>, consulté le 30 mai 2023.
- TOURATIER Christian, (2008), « Interrogation, coordination et subordination », *Le Latin Quin*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, pp. 29-30
- VIKTOROVITCH Clément, (2021), *Le pouvoir rhétorique*, Seuil, Paris.